

# Découvrez notre réseau de téléexpertise



Nous mettons à disposition des professionnels de santé du territoire une solution de téléexpertise afin que vous puissiez facilement nous faire parvenir vos demandes d'avis:

1

Rendez-vous sur [omnidoc.fr](https://www.omnidoc.fr)

2

Inscrivez-vous **gratuitement**

3

Rejoignez notre réseau [omnidoc.fr/chnds](https://www.omnidoc.fr/chnds)

Vous pouvez dès aujourd'hui solliciter le service **Plaies chroniques et cicatrisation** pour vos demandes d'avis (liste susceptible d'évoluer).

## Les avantages de notre réseau de téléexpertise



### → Obtenez des avis spécialisés

Accédez simplement et rapidement aux spécialistes de notre établissement

### → Accélérez la prise en charge de vos patients

Prescrivez directement les protocoles de soin conseillés par nos spécialistes ou facilitez les adressages si besoin

### → Valorisez le temps consacré

Cotez vos actes de téléexpertise  
Rémunération de 10€ par avis



Consultez notre tutoriel vidéo



Scannez-moi !

Vous avez des questions ?  
Contactez [support@omnidoc.fr](mailto:support@omnidoc.fr)

